

Communiqué de presse

L'économie sociale et solidaire, un puissant levier pour la réindustrialisation responsable des Territoires

Le 13 novembre 2025 - La Banque des Territoires, en partenariat avec Intercommunalités de France et Régions de France, publie une étude inédite qui met en lumière le rôle croissant de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans les dynamiques locales de réindustrialisation. Fondée sur près de quatre-vingts entretiens individuels menés auprès d'acteurs de terrain, cette étude montre comment l'ESS, avec ses modèles coopératifs et sa finalité d'intérêt général, peut répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux liés à la réindustrialisation.

Alors que les entreprises du secteur ESS représentent en moyenne 10 % du PIB et 14 % des emplois du secteur privé¹, elles ne pèsent aujourd'hui que 1,3 %² de l'emploi industriel. Pourtant, son potentiel est bien réel : sur les 1 367 entreprises industrielles ESS, les deux tiers sont des coopératives et près d'une entreprise adaptée sur deux exerce une activité industrielle.

Un levier local puissant pour l'emploi et l'environnement

L'étude révèle que l'ESS agit comme un moteur d'insertion, de relocalisation d'activités et de développement de filières courtes. À travers des initiatives concrètes, souvent soutenues par les Régions et les Intercommunalités, l'ESS contribue à une industrie plus résiliente et durable, fondée sur des emplois locaux et non délocalisables.

Les freins identifiés ont permis de tirer des leviers réplicables pour les acteurs privés et publics du territoire :

- Favoriser les coopérations économiques entre entreprises industrielles, qu'elles soient de l'ESS ou de l'économie traditionnelle ;
- Promouvoir et/ou adapter les stratégies et les outils de financement existants ;
- Développer une stratégie foncière facilitant l'accès des entreprises de l'ESS à des locaux industriels ;
- Faire des entreprises de l'ESS des partenaires incontournables pour le recrutement des talents dans l'industrie ;
- "ESS-iser" les filières industrielles.

Dans le Grand Est, le groupe coopératif d'insertion de personnes éloignées de l'emploi Valo a remporté à un nouvel appel d'offres de traitement des déchets de la Métropole du Grand Nancy, pour assurer le dernier kilomètre en collectant des cartons dans l'hypercentre en mobilité douce.

¹ ESS France, Panorama de l'ESS, mai 2022 <https://www.ess-france.org/panorama-de-l-ess-ce-que-l-ess-apporte-a-la-societe>

² Chiffres correspondant à un croisement entre les données relatives à la définition de l'industrie selon l'INSEE (Sections NAF B à E soit les Codes NAF de 05 à 39) et la liste des entreprises de l'ESS publiée sur le site d'ESS France répondant à la définition de l'ESS d'après la loi de 2014.

Une étude issue d'une étroite collaboration entre acteurs engagés pour les territoires

Quatre monographies territoriales ont été réalisées en collaboration avec la Banque des Territoires, Régions de France et Intercommunalités de France pour recenser les dispositifs publics mobilisables par les acteurs économiques pour lever leurs freins.

Partenaires historiques du programme [Territoires d'industrie](#), les trois partenaires soutiennent les projets industriels à impact environnemental et solidaire via le financement de l'aménagement, de l'immobilier, des infrastructures et de la formation.

« Cette étude inédite sur les leviers du développement industriel des structures de l'ESS réaffirme notre engagement pour accélérer la réindustrialisation du pays, ancrée dans les territoires, fondée sur l'innovation sociale, l'impact et la transformation écologique. », déclare Christophe Genter, directeur du Département Cohésion Sociale et Territoriale de la Banque des Territoires.

« Engagées dans le programme Territoires d'industrie depuis 2018, les intercommunalités investissent aussi le champ de l'économie sociale et solidaire comme un nouveau levier de réindustrialisation. [...] Ainsi, je salue les nombreuses actions présentées dans cette étude, qui met en avant des initiatives souvent soutenues par leurs collectivités, régionales ou intercommunales, et s'inscrivant dans des projets de territoires à la fois productifs et solidaires. », poursuit Virginie Lutrot, Première Vice-Présidente d'Intercommunalités de France – Présidente de la communauté d'agglomération Caux Seine Agglo.

« Face aux multiples défis du dérèglement climatique, l'économie sociale et solidaire (ESS), en alliant performance économique, impact social et environnemental, joue un rôle clé dans la reconfiguration de notre tissu industriel. Qu'il s'agisse de réhabiliter des friches, de développer des filières courtes, de promouvoir le recyclage et la valorisation des déchets, l'ESS offre des solutions innovantes et efficaces. Les exemples cités dans la présente étude en sont la preuve éclatante. », Carole Delga, Présidente de Régions de France - Présidente de la Région Occitanie.

Pour consulter l'intégralité de l'étude, [cliquez ici](#).

Méthodologie :

L'étude repose en grande partie sur une démarche qualitative. Près de 80 entretiens individuels ont été menés avec des réseaux et entreprises de l'ESS impliqués dans le secteur industriel, des grands groupes industriels, des éco-organismes, des collectivités locales et des institutionnels. Les enseignements issus de ces entretiens ont été complétés par une analyse documentaire ainsi que 4 ateliers d'échanges :

- 2 ateliers avec des grands groupes industriels et des structures et réseaux de l'ESS, réalisés en avril 2024, avec pour objectif de présenter les premières tendances et de les ajuster grâce aux retours d'expérience des participants
- 1 atelier avec Régions de France, et les collaborateurs des Régions, en charge de l'ESS, le 31 mai 2024 ; et 1 atelier avec l'équipe d'ESS France le 14 juin 2024, dans l'objectif de présenter les résultats consolidés de l'étude et de compléter les bonnes pratiques répertoriées.

L'étude a également été l'occasion de réunir un comité consultatif pour orienter les travaux, constitué par : la Banque des Territoires, la Direction générale du Trésor, ESS France, Intercommunalités de France et Régions de France.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos de Intercommunalités de France

Intercommunalités de France est une association nationale d'élus représentant les intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux. Elle accompagne ses adhérents par la mise à disposition de l'expertise de son équipe. L'association fédère aujourd'hui près d'un millier d'intercommunalités de toutes catégories juridiques : 17 métropoles, 205 communautés d'agglomération, 11 communautés urbaines, 10 établissements publics territoriaux de la métropole du Grand Paris, 720 communautés de communes, qui représentent près de 80 % de la population française.

Contacts presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélie Imbert : aurelie.imbert@caissedesdepots.fr – 06 77 56 38 82

Intercommunalités de France

Yoann Jacquet : y.jacquet@intercommunalites.fr – 06 71 50 65 88

Régions de France

Violaine Hacke : vhacke@regions-france.org - 06 28 47 53 55